DGA/AR-2025-125
ARRETE DU MAIRE

Objet : **Présidence de la Commission Consultative des Services Public Locaux (CCSPL) du 20 mars 2025 : désignation de Monsieur Pierre BASDEVANT 4e adjoint au Maire**

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-18 ;

Vu la délibération n° 2021-139 du 25 octobre 2021 par laquelle le Conseil municipal a désigné les membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) ;

Considérant que Monsieur le Maire, Président de la CCSPL, peut désigner un représentant pour assurer la présidence de ladite commission en cas d'empêchement ou d'absence de sa part ;

Considérant que les premiers adjoints inscrits dans l'ordre du tableau sont tous empêchés ;

ARRETE

Article 1 : **Monsieur Pierre BASDEVANT,** 4e adjoint au Maire, est désigné pour présider la Commission Consultative des Services Public Locaux (CCSPL) du 20 mars 2025.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et sera transmis à Monsieur Le Préfet des Yvelines.

Article 3 : **Monsieur le Directeur Général des Services** est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Versailles, ou d'un recours gracieux, devant le Maire de Trappes, qui dispose alors de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision prise, qu'elle soit implicite ou expresse, peut être déférée devant le Tribunal Administratif de Versailles pendant un délai de deux mois, à compter de sa notification.
Un recours juridictionnel peut également être déposé sur l'application Telerecours citoyens en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. Dans ce cas, le demandeur n'a pas à produire de copies de son recours et le demandeur est assuré d'un enregistrement immédiat sans délai d'acheminement.

Fait à Trappes, 20 MARS 2025

Ali RABEH
Maire de Trappes

MAIRIE DE TRAPPES (78190) Cabinet du Maire

Reçu du Contrôle de légalité le 20/03/2025
Identifiant : 078-217806215-20250320-12069-AR-1-1